

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1499)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE581

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 38

A l'alinéa 3, substituer au mot:

"prévoyance",

le mot:

"travaux".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.